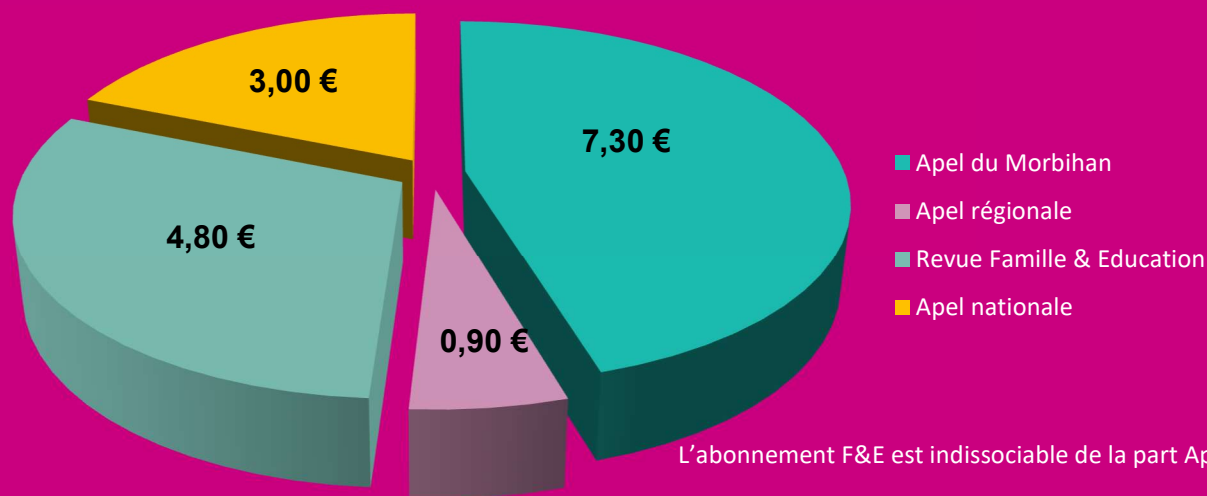


Répartition de la cotisation Apel 2020-2020

16,00 € + LA PART APEL DE VOTRE ÉTABLISSEMENT



MIEUX COMPRENDRE L'ADHESION

Je m'engage à l'Apel Ai-je l'obligation de cotiser ?

Le principe qui s'applique : je m'engage au sein de l'Apel d'établissement de mon ou mes enfants. Je suis donc reconnu (e) comme acteur et représentant des familles. Conformément aux statuts de l'association, je verse une adhésion annuelle qui légitime mon rôle et mon action au sein de l'Apel.

Cotisation entière ou partielle ?

En cas de scolarisation de fratrie dans différents établissements de l'Enseignement Catholique, la pratique est la suivante :

- ↳ une cotisation pleine et entière au Mouvement Apel est due dans l'établissement de l'aîné sauf si l'un des 2 parents est investi au conseil d'administration d'une autre Apel.
- ↳ une cotisation partielle au Mouvement est due dans les autres établissements fréquentés. Seule la part Apel d'établissement sera réglée.

2 modes de collecte des adhésions

- ① Par coupon-réponse via le **bulletin d'adhésion*** joint au dossier d'inscription (*en téléchargement sur notre site*)
- ② Sur la **facture de contribution des familles**. Ce système de collecte est géré par l'Ogec pour le compte de l'Apel. Méthode contractualisée par la signature d'une convention de mandat Apel/Ogec*

*en téléchargement sur notre site internet

A TRANSMETTRE A L'APEL DU MORBIHAN

LA SAISIE DES ADHERENTS

Le listing des adhérents à l'Apel doit nous être envoyé par mail à cotisations.apel56@gmail.com sous la forme d'un tableau Excel, Word ou Open Office. **Le modèle de tableau de saisie est à télécharger sur notre site internet.**

Joignez le bordereau de paiement des cotisations à votre listing. Une attestation de paiement vous sera adressée à la réception de votre règlement.

LE REGLEMENT

Le trésorier Apel nous envoie un chèque global à l'ordre de l'« Apel du Morbihan » ou effectue un virement. Soit, **pour la rentrée 2020 : 16,00 € X le nombre d'adhérents.** Cette cotisation est familiale et annuelle.

LA REMONTEE DES ADHESIONS

La **remontée des adhésions** à l'Apel du Morbihan doit se faire **avant la fin décembre !**



L'abonnement à Famille & Education est annuel et comprend 5 numéros.

Les nouveaux abonnés recevront leur 1^{er} magazine à partir du mois de janvier 2021 !